

Agenda de L'été

Samedi 4 juillet 2015

A la bergerie du Trescol
Fête de Yaïka
à partir de 19h30
Buvette et restauration

A la tour de St Roman Concert et tapas
Dimanche 5 juillet et 2 août à 18h30
« Violons de la Russie à la Turquie »
par le duo MICHA

Mardi 14 juillet 2015

A la mairie Apéritif citoyen à 11 heures à la mairie

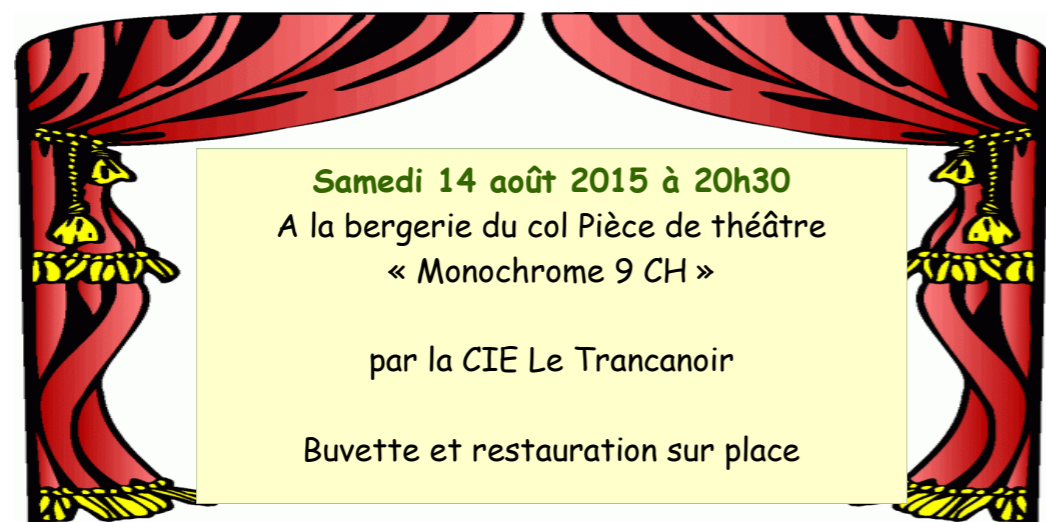


Samedi 18 juillet et dimanche 19
Sur la place de St Roman de Codières
Traditionnelle fête champêtre
Buvette, repas, bal, animations musicales



Du 29 au 31 juillet 2015
Passage de la caravane de l'animation

Place du village
29 et 30 de 16h à 20h
Vendredi 31 clôture spéciale grillade de 17h à 22h
Espace convivial : Jeux, partage, ludothèque, sport etc..



Samedi 14 août 2015 à 20h30
A la bergerie du col Pièce de théâtre
« Monochrome 9 CH »

par la CIE Le Trancanoir

Buvette et restauration sur place



La vie c'est comme une bicyclette :
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.
(A. EINSTEIN)



Sommaire :

Editorial

- Conseil du 28 mai
- Infos diverses
- Agenda de l'été



Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour le prochain bulletin et sont à déposer en Mairie ou auprès de Michel Tasset.

Bulletin communal

SAINT ROMAN DE CODIERES

Année 2015

N°81

Date de parution : juin



Juste une feuille cette fois ci pour vous annoncer la reprise du marché du samedi à compter du 4 juillet, ainsi que les rendez vous festifs de juillet et août.

Nous vous souhaitons à vous lecteurs un bel été entouré de vos familles et amis et nous vous donnons rendez vous à la rentrée pour un bulletin plus élaboré.

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 mai 2015

Etaient présents : Luc Villaret, Nathalie Sordoillet, Gauthier Sordoillet, Frédéric Pascal, Nicole Cailat, Thierry Landes, Sylvie Fenétrier, Gerard Etancelin

Absents excusés : Geneviève Decisier qui donne procuration à Pierre Boissières

Adrienne Lautric qui donne procuration à Nathalie Sordoillet

Après lecture du compte rendu précédent, l'ordre du jour est abordé.

Convention avec le parc National des Cévennes:

Gaultier Sordoillet est le référent de la commune auprès du Parc National Des Cévennes . Le parc National des Cévennes propose au conseil municipal la signature d'une convention d'application d'objectifs à atteindre :

- Lancer une démarche « Vers collectivités zéro pesticide »
- Commune sans OGM
- Réalisation d'un chantier significatif en pierres sèches
- Filière Bois-Energie
- Mise en place d'un sentier d'interprétation (source du Vidourle, glacière, sépulture néolithique etc...)
- Eco hameau d'artisans
- Modernisation de l'éclairage public
- Exonération de la taxe foncière sur le non bâti pour les terrains nouvellement exploités en agriculture biologique
- Protection des grands rapaces

Voté à l'unanimité

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention de 10.000€ au titre de la réserve parlementaire pour la mise en place de la filière bois.

Voté à l'unanimité

Demande de subvention de l'association « Place au marché »

Une demande de subvention est faite par cette association afin de défrayer les intervenants sur des actions en faveur de la jeunesse pendant le marché de l'été.

Estimant que la commune participe activement, en mettant à disposition de l'association un appui logistique (prêt de tables, occupation de l'espace public, eau, électricité) il semble que l'on pourrait se tourner vers les exposants pour participer financièrement à ses activités.

Voté 2 voix pour, 1 abstention, 8 voix contre

Réparations sur les chemins communaux : suite aux pluies de septembre 2014 :

La priorité doit être donnée, là où il y a le plus d'habitants à l'année.

Les chemins choisis pour ces premiers travaux sont : Driolle, Malignos, chemin des Combes, accès piste DFCI, le tout pour un montant de 14 544€ TTC. Travaux qui seront commandés à l'entreprise CTP.

Des emplois sont prévus sur le chemin de Malignos, la commune de Cros participera financièrement à ces travaux.

Emploi CAE :

La commune s'est renseignée sur les emplois aidés type CAE/CAI

Le salaire est pris à 80% par l'état avec un minimum de 20H/semaine pendant un an. La commune s'engage à former le jeune choisi pour un retour vers l'emploi.

Trois jeunes peuvent répondre aux critères de ce type de contrat.

Les chantiers seront à définir avec B Causse, et P Boissières.

Eco Hameau :

Chacun s'exprime et donne son opinion sur la suite à donner à ce dossier :

- Maintien ou retrait de la plainte auprès du tribunal administratif
- Intervention d'un cabinet d'architecte

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se déclare pour le maintien de la plainte et poursuite du parcours juridique.

Des contacts seront pris avec les architectes pour des propositions et actions à venir dans ce projet.

Voté, 9 voix pour, deux voix contre

Demande d'inscription au programme syndical et définition de la participation estimative de la collectivité

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet envisagé pour les travaux :

Le Bousut (RD290)/renforcement réseau BT chèvrerie de Camboulon Poste « Serviel ».

Ce projet s'élève à 149 921.01€ H.T soit 179 905.21€ TTC, et financé en grande partie par les aides de l'Etat. La participation de la commune serait de 10 €.

Voté à l'unanimité

Amnesty international :

L'association, comme elle l'a fait dans toutes les communes de notre territoire nous suggère de faire adopter une délibération solennelle en nous proposant d'accueillir des réfugiés syriens, personnes vulnérables qui ont besoin entre autres de notre protection.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de **reporter cette décision par manque d'information.**

Secours catholique :

L'association demande une aide financière à la commune afin de renforcer leur budget de fonctionnement 2015.

Le conseil vote : **8 voix contre, 2 abstentions, 1 voix pour**